

Date: 22 juillet 2012

Declaration de la CSI sur le document final de Rio

Il n'y a pas de justice sociale sans protection de l'environnement

« Le document final de Rio + 20 ne nous détourne pas du modèle inégal et destructeur de l'environnement »

Rio de Janeiro, le 20 juin 2012 (CSI en ligne): Le mouvement syndical international s'est rendu à Rio pour présenter une série de demandes précises et un agenda intégrant les trois dimensions du développement durable, à savoir le soutien à un socle de protection sociale, des emplois décents et verts et une taxe sur les transactions financières.

Nous reconnaissons que la Déclaration de Rio + 20, qui sera présentée aux dirigeants mondiaux, comporte quelques-unes des demandes essentielles du mouvement syndical, notamment les droits humains et syndicaux, la protection sociale en vue de l'élimination de la pauvreté, le travail décent au coeur des politiques de création d'emplois, la promotion d'emplois verts et le rôle des syndicats.

Les syndicats sont, toutefois, amèrement déçus que les gouvernements n'aient pas soutenu ou traité d'autres questions cruciales ou établi des mesures concertées intégrant le programme social, environnemental et économique dont a besoin le monde entier.

La Déclaration ne comporte pas d'engagement à des actions concrètes, à des « mesures d'application » concernant toutes les questions. Nous avons besoin d'engagements concrets d'investissements dans la création d'emplois de l'avenir et de solides programmes en matière de protection sociale, ainsi que des engagements mondiaux en matière de gestion de nos biens communs mondiaux.

La Déclaration présentée aujourd'hui ne respecte pas les trois dimensions du développement durable. Elle recule en matière de protection environnementale et de droits reproductifs des femmes. Son contenu n'apporte aucun véritable changement au modèle économique actuel, dont nous savons qu'il est basé sur l'exploitation des ressources naturelles et l'inégalité. La Conférence de Rio + 20 a raté une belle occasion de garantir l'intégration de l'écologie, de l'équité et de l'économie ainsi qu'une action internationale concertée.

Malgré quelques bons éléments, la Déclaration de Rio + 20 ne modifie pas la trajectoire du modèle actuel. Les syndicats ayant participé au processus n'ont pas vu les gouvernements lier étroitement l'agenda social à l'agenda environnemental. Par exemple, les catastrophes naturelles rendront impossible toute garantie d'une protection sociale universelle. L'absence de nouveaux engagements d'investissements dans l'énergie renouvelable, le transport ou l'efficacité énergétique ne résoudra pas la crise du chômage. Aucun engagement à des sources innovantes mondiales de revenus, qui pourraient être générées par une taxe sur les transactions financières, n'annule une réelle capacité à financer des actions pour le développement durable.

La Déclaration n'enclenche aucune dynamique en ce qui concerne la nécessité d'une réglementation et d'une gouvernance mondiale et illustre le manque de volonté des gouvernements de prendre de nouveaux engagements ou de renforcer un cadre contraignant pour les décisions environnementales, qui aurait été possible grâce à une agence des Nations unies dans le domaine de l'environnement.

Lors de l'Assemblée syndicale avant la tenue du Sommet, 66 syndicats nationaux de 56 pays ont établi un programme d'action pour l'avenir. Avant de nous rendre à Rio, nous savions que le Sommet de Rio + 20 n'allait jamais sauver le monde. Mais nous espérons que les gouvernements fassent preuve de davantage d'ambition et saisissent l'occasion de parvenir à un accord international sur la voie à suivre. Les syndicats sont engagés à jouer leur rôle pour assurer un développement durable à tous les niveaux, sur nos lieux de travail, dans nos communautés, nos négociations avec les employeurs et notre mode de scrutin.
